

INDIVISION TAILLEUR
Représentée par Martine TAILLEUR
87 rue du château-vieux
40 330 AMOU
06 83 31 29 71

à Monsieur le Président
du Syndicat du Bassin Versant
des Luys
MAIRIE AMOU

Amou, le 14 juin 2018

Objet: dommages aux parcelles Camblat et Mées AMOU
Copie: Madame le Maire d'Amou
Madame la Présidente C. Communes Côteaux et Vallée des Luys
Monsieur le Délégué du Défenseur des Droits
Monsieur le Technicien Rivières
Monsieur le Directeur Géodiag

Monsieur le Président,

Je tiens à vous faire part de l'aggravation de la situation concernant nos parcelles de Camblat et Mées situées à Amou.

En effet, les pluies incessantes et les violents orages de ces derniers jours ainsi que les inondations de cette semaine ont provoqué de nombreux dommages aux berges et aux sols de nos parcelles (perte de fonds et détérioration des protections existantes).

Aussi, nous souhaiterions que vous preniez en compte cette aggravation aussi bien au niveau de la nature que de la programmation des travaux prévus sur notre propriété.

Je renouvelle également par la présente ma demande de réunion déjà formulée dans ma lettre du 19 mars 2018.

Vous en remerciant par avance et dans l'attente d'une proposition de date , je vous prie d'agréer, Monsieur le Président , l'expression de ma parfaite considération.

Martine TAILLEUR

Martine Tailleur

Reçu le 14/6/18

